

l'ÉCOLE
d'hiver

3^e
édition

DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

12 AU 14 JANVIER 2010

AU COLLÈGE LAFLÈCHE, EN MAURICIE

De l'inspiration à l'action!

Explorez l'engagement sous toutes ses formes

CAHIER DU PARTICIPANT

Réalisée en collaboration avec



Soutenue financièrement par :

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



Entente de
développement culturel
de Trois-Rivières



Table des matières

Aperçu de l'événement	2
L'équipe de l'École d'hiver	3
Horaire	4
Remerciements	5
L'Institut du Nouveau Monde	6
Les activités	8
Charte du participant et Règles et loi du Forum ouvert	12
Engagez-vous !	13
Infos pratiques	19





Aperçu de l'événement

DE L'INSPIRATION À L'ACTION! Explorez l'engagement sous toutes ses formes!

L'Éducation à la citoyenneté pour favoriser l'engagement citoyen

La participation citoyenne apparaît de plus en plus comme le meilleur moyen de revitaliser la démocratie, d'améliorer les politiques et les services publics, de créer les conditions d'émergence d'innovations sociales, de développer les capacités des individus et de renforcer la cohésion sociale et le sens des responsabilités civiques. Un événement comme l'École d'hiver de l'INM, qui se veut une école de citoyenneté, permet aux jeunes l'apprentissage de **compétences citoyennes**, étape préalable à une participation active au sein de la société.

Stimuler l'engagement citoyen des jeunes par l'action concrète

Le Collège Lafèche et l'Institut du Nouveau Monde, en collaboration avec le Cégep de Trois-Rivières et le Collège Shawinigan, mettent en commun leurs expertises afin de réaliser une École d'hiver sur le **thème de la participation citoyenne**. Cet événement favorisera **l'émergence d'une relève de jeunes engagés** concrètement dans leur collectivité, autant en Mauricie que dans les autres régions du Québec.

L'École d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde est un événement original s'adressant aux **étudiants du niveau collégial**, de toutes les régions du Québec et de toutes origines et cultures. Par le biais d'activités utilisant aussi bien le mode scolaire que ludique, l'École d'hiver abordera une thématique stimulante : la participation citoyenne!

L'événement constitue une formidable occasion d'acquérir des connaissances et des compétences approfondies sur ce thème. Il permet également de rencontrer des jeunes gens participant activement à leur société, des experts et des figures publiques avides de transmettre leurs expériences et d'échanger avec les participants.

Alors vous êtes prêts? On passe à l'action!



L'équipe de l'École d'hiver

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE



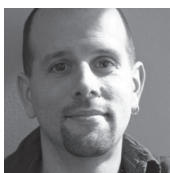
Geneviève Baril
Coordonnatrice
de l'École d'hiver
et du bureau de
l'INM à
Trois-Rivières



Sophie Gélinas
Coordonnatrice
de l'École d'hiver
et du bureau de
l'INM à
Trois-Rivières



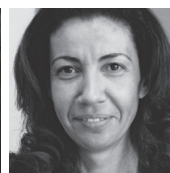
Maité Butaije
Responsable de
la mobilisation,
photographe et
vidéaste



André Fortin
Conception et
animation de la
programmation.
Coordonnateur du
Cabaret citoyen



**Anne-Laure
Putigny**
Responsable
de la program-
mation



Rajae Nuiji
Responsable des
inscriptions

COLLÈGE LAFLÈCHE

Remerciements chaleureux
au Collège Laflèche et à son
personnel, particulièrement à
Pierre Michaud, qui ont rendu
l'École d'hiver 2010 possible.

Direction Générale :

Mario Landry

Direction des études :

Pierre Leblanc

Direction des ressources
matérielles et financières :

Renée Bilodeau

Et son équipe :

Sébastien Dionne, Alain Proulx,
Germain Rouleau, Myriam Trem-
blay, René Trépanier

Coordonnatrice des services aux
étudiants : Julie Laforme

Et son équipe :

Philippe Bergeron, Jean-Denis
Drouin, Mathieu Saint-François

Coordonnatrice du service
des communications :

Guyline Beaudoin

Professeur de philosophie
et Coordonnateur Science,
lettres et arts :

Pierre Michaud

ANIMATEURS

Remerciements chaleureux aux
professeurs du Collège Laflèche
qui ont permis de stimuler la
créativité et le talent des par-
ticipants en animant les activités
délibératives de l'événement !

Josée Bélanger, professeure de
philosophie

Christian Bouchard, professeur de
littérature française et chro-
niqueur à la radio de Radio-Canada

Kathleen Brousseau, professeure
de langue anglaise

Michel Châteauneuf, professeur
de littérature française

Daniel Landry, professeur
de sociologie politique

François Lavergne, professeur
de philosophie

Martin Lepage, professeur
de chimie

Pierre Michaud, professeur de
philosophie et coordonnateur
Sciences, lettres et arts

Ronny O'Mara, professeur
de philosophie

Maxime Savary, professeur de
mathématique (Projection à
l'Assemblée citoyenne)

BÉNÉVOLES

Remerciements chaleureux aux
étudiants bénévoles du Collège
Laflèche, particulièrement à
Gabrielle Kègle-Provencher et à
Florence Duplain-Dontigny, qui
ont contribué par leur soutien au
succès de cet événement !

Gabriel Beauchemin

Kamylle Béchard-Plourde

Laurence Bellerive

Geneviève Bouvette

Andréanne Castonguay

Guillaume Côté

Florence Duplain-Dontigny

Roxanne Gaudet

Gabrielle Kègle-Provencher

Marie Larouche

Pierre-Olivier Lessard

Audrey-Ann Malenfant

Sara-Gabrièle M.-Savard

Olivier Tancrède

Rui Jing Zhang

HORAIRE



Mardi 12 janvier 2010

16 h-19 h

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

19 h à 20 h

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS
« ON BRISE LA GLACE ! »

20 h à 21 h 30

TABLE RONDE D'OUVERTURE

22 h À 23 h 15

SOIRÉE POPCORN

Mercredi 13 janvier 2010

8 h à 9 h 30

DÉJEUNER-RENCONTRE

9 h 45 à 12 h 30

LE FORUM OUVERT

12 h 30 à 13 h 30

DÎNER

13 h 45 à 16 h 30

CHANTIERS « ET SI ON RÊVAIT ? »

17 h à 18 h

ACTIVITÉS AU CHOIX

- Activité sportive
- ou
- Jeu citoyen

18 h à 19 h 15

SOUPER

19 h 30 à 20 h 30

MATCH D'IMPRO

21 h à 22 h 15

CABARET CITOYEN

22 h 15 à 24 h

SOIRÉE FESTIVE

Jeudi 14 janvier 2010

8 h à 9 h 30

CAFÉ DES ÂGES

9 h 45 à 11 h 15

CHANTIERS « ET SI ON PASSAIT
À L'ACTION ? »

11 h 30 à 12 h 15

ASSEMBLÉE CITOYENNE

12 h 15

DÎNER ET DÉPART DES
PARTICIPANTS



Remerciements

COLLABORATEURS

Cégep de Trois-Rivières

- › Direction des services aux étudiants : Réjean Paquet
- › Animation socioculturelle : Lise Ouellet

Collège Shawinigan

- › Animation socioculturelle : Denise Ferland
- › Direction aux études et Affaires étudiantes et services à la communauté : Alain Huard et Julie Caron

PARTENAIRES

Partenaires de l'École d'hiver

- › Entente de développement culturel de Trois-Rivières
- › Forum jeunesse Mauricie
- › Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Partenaires du « Café des âges »

- › Collège Laflèche
- › Consortium en développement social de la Mauricie
- › Forum jeunesse Mauricie
- › Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie
- › Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

PARRAINS

Remerciements chaleureux aux parrains qui ont soutenu financièrement la participation d'étudiants et d'étudiantes à l'École d'hiver !

- › Association générale étudiante du Cégep de Drummondville
- › Association générale étudiante du Collège Laflèche
- › Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- › Collège Ahuntsic
- › Cégep de Beauce-Appalaches
- › Cégep régional de Lanaudière à Joliette
- › Collège Laflèche
- › Cégep de l'Outaouais
- › Cégep Marie-Victorin
- › Collège Montmorency
- › Cégep de Saint-Jérôme
- › Collège Shawinigan
- › Cégep de Trois-Rivières
- › Écolovic, comité environnemental Cégep régional de Lanaudière à Joliette



L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INM

une école de citoyenneté
 aux airs de festival

L'INM organise chaque été depuis 2004 une école de citoyenneté pour les jeunes de 15 à 35 ans. Les jeunes sont conviés à participer pendant quatre jours à des conférences, des tables rondes, des séminaires et des ateliers. Ces activités leur permettent d'accroître leurs connaissances sur les grands enjeux de notre temps et d'acquérir des compétences civiques. Dans un cadre festif, chaque année, les participants prennent la parole et définissent le monde dans lequel ils veulent vivre. Ils ont adopté en 2004 les 50 propositions pour le Québec de demain, en 2005 38 projets pour changer le monde, en 2006 les Manifestes du début global, en 2007 la Grande Déclaration et en 2008 une multitude de projets citoyens. La sixième édition de l'École d'été a eu lieu à Montréal en 2009 et a rassemblé plus de 500 jeunes de toutes les régions du Québec autour du thème : « Et si on prenait le pouvoir ». Les participants ont assisté à plus d'une soixantaine d'activités, en plus de contribuer aux sept 'Parcours citoyens' et d'élaborer leur plateforme politique pour une société meilleure. Des vidéos de l'évènement réalisées par des participants sont disponibles sur *dailymotion*.



L'innovation sociale À GO, ON CHANGE LE MONDE!

L'entrepreneuriat social, comme forme d'engagement

Depuis 2007, en association avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins, l'INM soutient et fait la promotion de l'entrepreneuriat social chez les jeunes. L'entrepreneur social est une personne qui identifie des besoins sociaux, met de l'avant une solution pragmatique et novatrice pour y répondre, utilise des principes entrepreneuriaux pour créer et gérer un projet à fort impact social tout en impliquant la communauté dans sa démarche. Son but? Contribuer au changement et à l'innovation sociale. Le programme À go, on change le monde! offre des informations, des conseils, des bourses en argent, une référence vers des ressources professionnelles, un réseau de mentors et un club des jeunes entrepreneurs sociaux. À go, on change le monde! fait aussi la promotion des jeunes entrepreneurs sociaux auprès du grand public.

► Le programme publié À GO, le magazine de l'entrepreneuriat social.

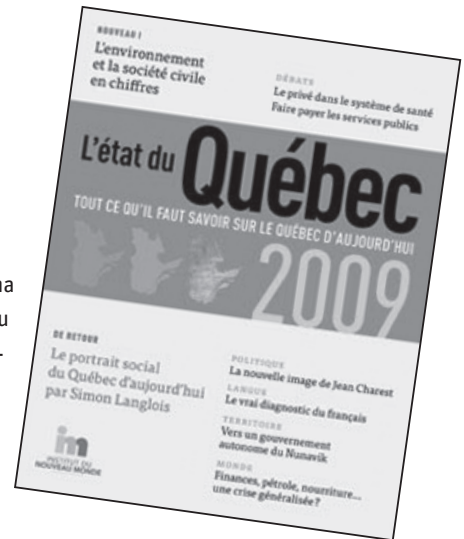




S'informer pour mieux agir
L'ÉTAT DU QUÉBEC 2010
Un bilan annuel de la société québécoise

Sous la direction de Miriam Fahmy de l'Institut du Nouveau Monde

Chaque année depuis 1995, L'état du Québec propose un panorama de l'actualité québécoise. Comme L'état du monde, dont son nouveau nom s'inspire, L'état du Québec rassemble toute l'actualité québécoise en conjuguant les approches économiques, sociales, culturelles, démographiques et politiques. Il est un outil incontournable pour quiconque cherche à découvrir le Québec, à mieux le connaître ou à en approfondir sa connaissance. L'ouvrage est aussi un outil pédagogique hors pair, utile en classe comme dans l'animation des débats publics.



L'INM, la référence en
PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne apparaît de plus en plus comme le meilleur moyen de revitaliser la démocratie, d'améliorer les politiques et les services publics, de créer les conditions d'émergence d'innovations sociales, de développer les capacités des individus et de renforcer la cohésion sociale et le sens des responsabilités civiques. L'INM expérimente des méthodes, construit une expertise transférable, crée des modèles de dialogue et de participation.

L'INM a créé :

- ▶ un réseau de recherche sur la participation citoyenne;
- ▶ un laboratoire citoyen sur les méthodes de participation;
- ▶ le programme Caravanes citoyennes pour favoriser la participation dans des lieux publics;
- ▶ le programme Pont interculturel pour favoriser la participation des personnes issues des minorités;
- ▶ le programme Santé, science et démocratie pour favoriser la rencontre entre science et société.

L'INM offre ses services pour :

- ▶ l'organisation de forums citoyens sur les grands enjeux contemporains;
- ▶ l'animation de démarches de réflexion;
- ▶ des ateliers de formation en participation citoyenne;
- ▶ des ciné-débats, théâtres-forums, midis-citoyens.

L'INM compte 1500 membres

- ▶ Pour devenir membre : www.inm.qc.ca.

Les activités de l'INM sont soutenues par plus de 130 sources de financement différentes, privées et publiques.

Les activités



JOUR 1 – 12 janvier 2010

› ARRIVÉE DES PARTICIPANTS

16 h à 19 h

Lieu : Aire publique (local 145)

› PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS « ON BRISE LA GLACE! »

19 h à 20 h

Lieu : Salle Hubert Reeves (local 118)

› TABLE RONDE D'OUVERTURE

20 h à 21 h 30

Lieu : Amphithéâtre (local 116)

Des parcours de vie engagés à votre portée! Des personnalités publiques ayant choisi différentes formes d'engagement témoigneront de leur parcours. Seront présents: **Michel Venne**, Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, **Gérald Larose**, Président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, **Éva Ottawa**, Grand chef et Présidente de la nation Atikamekw, **Manon Barbeau**, directrice générale et fondatrice de Wapikoni mobile et **Claire Bolduc**, Présidente de Solidarité rurale du Québec. Le débat sera animé par **Christian Bouchard**, professeur au Collège Laflèche et chroniqueur à la radio de Radio-Canada.

› SOIRÉE POPCORN

22 h à 23 h 15

Lieu : Salle Hubert Reeves (local 118)

Pour terminer la journée, les participants visionneront une sélection de courts métrages engagés du «Forum jeunesse de la Mauricie», de «Wapikoni Mobile» et encore de «Parole citoyenne».



Les activités

JOUR 2 – 13 janvier 2010

› DÉJEUNER-RENCONTRE DE L'ENGAGEMENT

8 h à 9 h 30

Lieu : Aire publique (local 145)

Moments privilégiés de rencontre avec des hommes et des femmes qui ont choisi l'implication citoyenne comme député, bénévole, conseiller municipal, militant politique, entrepreneur social ou encore dans des organisations communautaires. Les participants pourront s'initier et s'inspirer des différentes formes d'engagement citoyen.

Seront présents : **Guy André**, Député du Bloc Québécois, **Jean-François Aubin**, Démarche des premiers quartiers, **Jean Beaulieu**, Art Go, **Nadine Boisvert**, Écomarché, **Patrick Charlebois**, Lieutenant gouverneur du club Kiwanis de la Jacques-Cartier, **Geneviève Dallaire**, Conseil permanent de la jeunesse, **Christine Jean** et **Mélanie Napartuk**, Centre d'amitié autochtone de la Tuque, **Xavier Lefèbvre Boucher**, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), **Denis McKinnon**, Maire de Saint-Justin, **Nicole O'bomsawin**, Réserve de la biosphère du Lac St-Pierre, **Cécilia Protz**, Bucafin, **Sylvie Tardif**, Conseillère municipale de Trois-Rivières, **Fabiola Toupin**, Artiste, **Isaac Tremblay**, Trou du diable, **Marie-Claude Trempe**, Rien ne se perd, tout se crée... **Danielle Saint-Amand**, Députée du Parti Libéral du Québec, **Yves Savard**, Auberge le Baluchon, **Valérie Bureau**, Comité de développement social des Chenaux, et **Stella Montreuil**, Ciné Campus et Corporation de développement culturel de Trois-Rivières.

› LE FORUM OUVERT

9 h 45 à 12 h 30

Lieu : Salle Hubert Reeves (118-S)

Ce forum ouvert veut expérimenter de nouvelles formes d'échanges en groupes. Les participants de l'École d'hiver seront appelés à discuter en équipe des problèmes ou des enjeux sociaux qui les touchent et à imaginer des façons concrètes de s'impliquer pour changer les choses.

› DÎNER

12 h 30 à 13 h 30

Lieu : Aire publique (145)

› CHANTIERS : ET SI ON RÊVAIT ?

13 h 45 à 16 h 30

Lieu : Salle Hubert Reeves (118-S)

Cette activité prospective amènera les participants à se regrouper par thématique. En équipes et soutenus par des animateurs, ils seront invités à formuler une vision de leur société dans 20 ans. De quelle façon souhaitent-ils que le Québec évolue? Quelles valeurs, quels projets, quelles actions souhaitent-ils voir se réaliser dans leur ville ou leur village?

Les activités



JOUR 2 – 13 janvier 2010

› ACTIVITÉS AU CHOIX

17 h à 18 h

- ACTIVITÉ SPORTIVE

Lieu: Gymnase (local G-63)

Venez participer à un match de sport endiablé dans le gymnase du Collège Laflèche.

OU

- JEU CITOYEN «Bouche à Oreille»

Lieu: Classe (local 114)

Créé par le comité développement citoyen du Consortium en développement social de la Mauricie, Bouche-à-oreille est un jeu questionnaire passionnant qui vous invite à débattre entre amis. Il vous propose même de changer d'identité pour un instant ! Par des mises en situation, ce jeu 100% mauricien lutte contre le décrochage citoyen.

› SOUPER

18 h à 19 h15

Lieu: Aire publique (145)

› MATCH D'IMPRO DES COLLÈGES DE LA MAURICIE!

19 h30 à 20 h30

Lieu: Salle de danse (local G-67)

Les équipes du Cégep de Trois-Rivières, du Collège Laflèche et du Collège Shawinigan seront appelées à s'affronter pour la première fois. Chaude lutte à saveur d'engagement citoyen!

› CABARET CITOYEN

21 h à 22 h15

Lieu: Salon étudiant (local 16)

Venez faire la fête en écoutant différents artistes dans une ambiance engagée et festive. Théâtre, slam poésie, danse, conte, musique, chansons, performance au rendez-vous! Plusieurs artistes de la Mauricie talentueux et inspirants: **Dany Carpentier, Sébastien Dulude, Guy Marchamps, Amélie Gagnon, Fortine, Yvon Irradier, Baptiste Prud'homme, Nicole O'Bomsawin, 2 REAL et Danielle Carpentier/Daniel Leblanc de Corpus Rhésus Danse, Fabiola Toupin.**

Les participants sont également conviés à prendre le micro et à nous partager leurs talents artistiques. La parole est à vous!

› SOIRÉE FESTIVE

22 h15 à 24 h

Lieu: Salon étudiant (local 16)

Animation musicale assurée par l'équipe de la radio étudiante du Collège Laflèche! Party!



Les activités

JOUR 3 – 14 janvier 2010

› CAFÉ DES ÂGES

8 h à 9 h 30

Lieu: Aire publique (145)

Dans le cadre des Rendez-vous stratégiques des générations, les « cafés des âges » sont des occasions d'échanges, de débats et de dialogue entre les générations. L'enjeu est de dégager une parole commune, pouvant déboucher à terme sur un contrat renouvelé entre les générations.

› CHANTIERS : ET SI ON PASSAIT À L'ACTION!

9 h 45 à 11 h 15

Lieu: Salle Hubert Reeves (118-S)

Lors de cette activité, les participants devront choisir un rôle d'engagement qu'ils souhaitent jouer afin de réaliser leur vision parmi la liste suivante :

- Consommateurs responsables
- Entrepreneurs sociaux
- Élus visionnaires
- Artistes engagés
- Militants actifs
- Bénévoles locaux ou coopérants internationaux
- Citoyens éclairés
- Travailleurs allumés

Les participants seront également appelés à identifier des actions individuelles à court, moyen et long terme qu'ils s'engagent à réaliser.

› ASSEMBLÉE CITOYENNE

11 h 30 à 12 h 15

Lieu: Amphithéâtre (local 116)

Dans une ambiance dynamique, les visions et les actions formulées par les équipes seront présentées à l'ensemble des participants. Inspiration assurée!

› DÎNER

12 h 15

Lieu: Aire publique (145)

Dîner et départ des participants.



Charte du participant

- › Exprimez votre opinion le plus clairement et succinctement possible afin que d'autres puissent avoir le temps de s'exprimer.

SOYEZ BREF ET DIRECT!

- › Écoutez respectueusement l'opinion des autres. Si vous n'êtes pas d'accord, vous avez le droit de le dire tout en étant poli.

ATTAQUEZ LES IDÉES ET NON LES PERSONNES!

- › Vous avez une part de responsabilité dans le succès des activités. Réagissez quand on vous le demande et ayez l'ouverture nécessaire pour entendre des idées qui ne sont pas les vôtres.

OSEZ PRENDRE LA PAROLE ET SOYEZ OUVERT À LA DIVERSITÉ

- › Évitez les discussions ou les commentaires avec vos voisins car cela nuit à l'écoute des invités.

**QUAND VOS COMMENTAIRES SONT PERTINENTS,
PARTAGEZ-LES AVEC L'ENSEMBLE DU GROUPE !**

Règles et loi du forum ouvert

QUATRE RÈGLES :

- 1) Les personnes qui se présentent sont les bonnes
- 2) Ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver
- 3) Ça commence... quand ça commence
- 4) Quand c'est fini, c'est fini

UNE LOI :

- 1) La loi des deux pieds : si vous n'apprenez plus ou ne contribuez plus, passez à autre chose !



Engagez-vous !

POURQUOI S'ENGAGER ?

- › **INFLUENCER LES DÉCISIONS ET DONNER SON POINT DE VUE** en partageant ses idées et sa vision, depuis les orientations d'une association jusqu'aux politiques gouvernementales, dans le but de changer les choses, voire le monde.
- › **SUPPORTER UNE CAUSE** en se portant à la défense de valeurs et de principes qui nous tiennent à cœur et qui répondent aux intérêts et aux besoins de la collectivité.
- › **SOUTENIR UN ORGANISME** en participant à l'amélioration de ses services et à l'organisation de ses activités, tout en assurant sa relève et la poursuite de ses projets.
- › **DÉVELOPPER SA RÉGION** en soutenant des activités et des projets qui bénéficieront à la région de la Mauricie sur le plan social, culturel, économique ou politique.
- › **ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE** en apprenant le fonctionnement des instances et des institutions, en connaissant mieux les rouages de la démocratie et la dynamique de la société, tout en apprenant à travailler en équipe et à développer sa capacité d'adaptation.
- › **PARFAIRE SES COMPÉTENCES** en apprenant à intervenir publiquement, à se faire comprendre et à comprendre les autres, pour développer son leadership ; mais aussi apprendre à gérer un budget, à organiser une activité, à rechercher du financement, à travailler avec les médias, etc.
- › **APPRENDRE À CONNAÎTRE UN MILIEU** pour être capable d'évoluer dans un secteur d'activité, de connaître les enjeux qui y sont reliés et les acteurs qui interviennent.
- › **DÉVELOPPER SON RÉSEAU DE CONTACTS** pour mieux servir les intérêts d'une cause et d'un organisme, tout en ayant l'occasion de développer un réseau de relations personnelles et de s'ouvrir à plus d'opportunités sur le plan social et professionnel.

COMMENT EXERCER SA CITOYENNETÉ ?

- › **FAIRE PREUVE DE CIVISME** dans la vie de tous les jours, c'est avoir une préoccupation constante pour le bien-être des autres et pour le maintien de relations harmonieuses dans la société, en respectant les règles de la vie commune, en protégeant son environnement et en soutenant celles et ceux autour de nous qui sont dans le besoin.
- › **S'INFORMER** c'est s'efforcer de mieux connaître les différents enjeux sociaux, en se tenant au courant des décisions prises dans notre association, dans notre quartier et dans notre pays ; c'est développer ses connaissances et c'est connaître ses droits et ses obligations.
- › **VOTER** aux différentes élections, c'est prendre une part directe dans la désignation des gouvernements, c'est appuyer une vision et des orientations relatives au bien public, c'est savoir profiter de ses droits et saisir ainsi l'occasion de participer concrètement à la vie politique et démocratique.



- › **S'EXPRIMER** sur différentes tribunes pour défendre une cause ou pour dénoncer une injustice, c'est prendre part aux débats et aux décisions qui nous concernent. On peut s'exprimer par une multitude de moyens : participer à des consultations publiques, publier des lettres ouvertes ou des articles, participer à des manifestations, signer des pétitions, produire et diffuser ses œuvres d'art, etc.
- › **S'ENGAGER** au sein d'un organisme, c'est participer activement à la vie sociale de façon volontaire avec l'intention de changer les choses, que cela soit dans sa communauté, son association, sa région, son pays, ou ailleurs dans le monde.
- › **SE FAIRE ÉLIRE PAR LA POPULATION.** Avec de l'expérience, un bon réseau de contacts, un bon financement et de la détermination, il est possible de se faire élire par la population en tant que député fédéral ou provincial, conseiller municipal ou commissaire scolaire. Généralement, les candidats sont issus de partis politiques et doivent d'abord gagner une investiture avant de se lancer officiellement dans la campagne électorale.

Certains administrateurs du réseau de la santé et des services sociaux sont élus par la population. Bien que la participation à ces élections soit généralement assez faible, l'élection se fait au suffrage universel.

- › **DEVENIR MEMBRE** en payant sa cotisation, s'il y a lieu. Le simple fait d'être membre d'une organisation est une bonne façon de commencer son engagement. En effet, ce type de participation permet de mieux connaître l'organisme, d'avoir accès à l'information et aux formations, sans nécessairement assumer des responsabilités trop importantes. Les membres décident des grandes orientations et nomment les membres du conseil d'administration lors des assemblées générales annuelles et spéciales. Un membre peut éventuellement se faire élire sur les instances de l'organisme.
- › **PARTICIPER AUX DÉCISIONS** des instances de l'organisme, en siégeant à un conseil d'administration, un conseil exécutif ou à divers comités. Le statut de décideur représente un certain niveau de responsabilités. Son rôle est notamment de prendre des initiatives, d'élaborer les budgets et de proposer des orientations en vue d'administrer l'organisme.

Il est important de bien connaître l'organisme et d'avoir participé régulièrement à ses activités avant d'en devenir administratrice ou administrateur. Il est aussi possible de se renseigner sur l'organisme en discutant avec des personnes qui le connaissent bien ou encore en consultant ses procès-verbaux et ses différentes publications.

- › **EFFECTUER UN DON** est souvent la façon de soutenir un organisme lorsqu'on ne peut pas s'y consacrer davantage et que le financement de cet organisme est basé sur la contribution d'individus. Parfois, il s'agit d'une aide financière contribuant à la réalisation d'une activité ou d'une action précise. Bien que le geste soit utile et louable, il demeure une caution de l'activité financée, mais il est impossible de réellement prendre part aux décisions.



- › **FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ ORGANISATEUR** pour participer ponctuellement aux activités d'un organisme, notamment la réalisation d'événements spéciaux, tels que les festivals, les épreuves sportives, les rassemblements politiques, etc. La participation à l'organisation de ces événements est généralement temporaire, mais elle peut être récurrente.
- › **FAIRE DU BÉNÉVOLAT** en effectuant des tâches sans rémunération et sur une base volontaire, que ce soit en intervenant directement auprès des personnes ou en participant à l'organisation d'événements et d'activités diverses. Le bénévolat peut se limiter à un simple coup de main lors d'un événement ou se déployer dans un soutien prolongé auprès de personnes en difficulté, tâche pouvant exiger une formation et des compétences spécifiques.
- › **FAIRE DU VOLONTARIAT** en s'engageant gratuitement à temps plein pour un projet, parfois à l'étranger, et pour une période déterminée à l'avance. De tels projets nécessitent parfois une plus grande préparation et de la persévérance. Cela demande un grand sens du dévouement et bien souvent une bonne dose de courage.
- › **FAIRE DU MILITANTISME** en œuvrant en faveur d'une cause précise ou en défendant les intérêts collectifs d'un groupe d'individus, avec la préoccupation constante de convaincre un maximum de personnes et d'influencer les décideurs. Le militantisme se définit par des actions de sensibilisation et de formation, par la distribution de matériel informatif, par la mobilisation pour des événements et par des actions de pression auprès des autorités, comme les manifestations et les interventions publiques.

DES CAUSES À DÉFENDRE

- › LES ARTS ET LA CULTURE
- › LA CONDITION FÉMININE
- › LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ
- › LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ
- › LA DIVERSITÉ CULTURELLE
- › LES DROITS DE LA PERSONNE
- › L'ÉDUCATION
- › L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL
- › L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- › LA FAMILLE
- › L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS
- › LES JEUNES
- › LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
- › LES SPORTS ET LES LOISIRS
- › LE TRAVAIL
- › L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



DES LIEUX POUR S'ENGAGER

Pour connaître les coordonnées des organisations de votre région, contactez l'agent ou l'agente de participation citoyenne du Forum jeunesse de votre région. Pour trouver leurs coordonnées : http://www.forumsjeunesse.qc.ca/forums_f.htm ou contacter la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec. Tél. : (418) 647-9112

LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Parmi les plus proches des jeunes durant leurs études, ces associations peuvent prendre différentes formes, en fonction de l'établissement et du niveau d'enseignement. Elles visent essentiellement la défense des droits et la promotion des intérêts des étudiants, ainsi que l'amélioration du système d'éducation en général, mais leur mission peut être plus large. Souvent, elles se donnent aussi comme responsabilité l'organisation d'activités socioculturelles.

LES GROUPES ETUDIANTS *Des clubs pour tous les goûts, un but commun : transmettre sa passion !*

Les institutions d'enseignement comptent souvent une panoplie de clubs et d'associations couvrant à peu près tous les champs d'intérêt imaginables : les loisirs, les arts, les sports, la culture, le marketing, la politique, les relations internationales, les voyages, le journalisme... Ils peuvent aussi être créés pour défendre les droits et les intérêts d'une catégorie d'étudiants (étudiants étrangers, femmes, étudiants handicapés, etc.). Informez-vous auprès des services à la vie étudiante.

LES GROUPES DE PRESSION *Des lieux idéaux pour faire du militantisme !*

Un groupe de pression est organisé dans le but de défendre les droits et les intérêts d'une catégorie précise de la population. Il agit en marge des institutions politiques formelles pour infléchir les pouvoirs publics en faveur des intérêts de ceux qu'il défend. Un mode d'action répandu chez ces groupes est le lobbysme. Ils peuvent aussi participer à des consultations publiques, organiser des manifestations et des campagnes d'opinion.

GROUPE D'INTERETS *Un militantisme proche de ses préoccupations !*

Il s'agit ici d'organismes qui regroupent un ensemble d'individus ayant des intérêts communs à défendre. À la différence du groupe de pression, le groupe d'intérêts se porte à la défense de ses membres en utilisant son propre réseau d'informations et d'actions, sans qu'il lui soit nécessaire d'influer les pouvoirs publics. Son mode d'action est fondé sur la mise en réseau de différents regroupements qui partagent les mêmes intérêts, sur l'échange d'information et de services, sur la sensibilisation, etc.

LES PARTIS POLITIQUES *Pour participer à la vie politique de sa ville, de sa province ou de son pays !*

Les partis politiques sont la base de toute démocratie représentative. Ce sont des associations organisées qui rassemblent des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie. Même dans l'opposition, les partis politiques peuvent proposer leurs solutions et ainsi influencer sur les actions du gouvernement.



Le parti est le seul type d'organisation qui participe directement à l'exercice du pouvoir politique en faisant élire des candidats dans un conseil de ville ou d'arrondissement (au niveau municipal), à l'Assemblée nationale (au niveau provincial) et à la Chambre des communes (au niveau fédéral). Il a aussi le rôle d'alimenter les débats publics, de participer aux consultations publiques et d'entreprendre des actions politiques.

LES ORGANISMES D'ENTRAIDE ET LES ŒUVRES CARITATIVES *Des lieux par excellence pour faire du bénévolat*

Il existe un très grand nombre d'organismes qui ont pour objet de porter secours aux personnes dans le besoin par de multiples moyens : soutien psychologique, formation, distribution de dons, francisation, magasins-partage, assistance téléphonique, etc. Ils interviennent auprès des personnes victimes d'exclusion et vivant des difficultés particulières (toxicomanie, délinquance, dépression, problèmes financiers, pauvreté, violence, intégration, etc.). Leurs actions peuvent aussi être d'ordre préventif auprès de clientèles particulières : femmes, jeunes, immigrants, etc.

SYNDICATS *Pour s'engager dans son milieu de travail !*

Un syndicat est une corporation qui se porte à la défense des droits et des intérêts des travailleurs. Il agit à différents niveaux : dans des milieux de travail spécifiques par le biais du syndicat local, dans des secteurs d'emploi spécifiques par le syndicat sectoriel et dans l'ensemble d'une région ou de la province par la centrale syndicale. Bien que les relations de travail soient leur première préoccupation, les syndicats interviennent sur un éventail de sujets à portée sociale.

LES COOPERATIVES *Pour s'initier à la gestion, partager son expertise, s'engager pour une bonne cause et faire une bonne affaire...*

Une coopérative est un groupement composé d'individus ayant des besoins économiques et sociaux communs. Le plus souvent, il s'agit de consommateurs ou de producteurs qui se rassemblent en vue de réaliser des bénéfices ou des économies. C'est donc une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement (un membre, un vote). Les membres sont à la fois des associés, des clients ou des fournisseurs.

LES ASSOCIATIONS DE SPORTS ET DE LOISIRS *Pour pratiquer ses loisirs préférés et donner un coup de main bénévole*

Les clubs et les associations de loisirs regroupent des personnes autour d'un intérêt ou d'un goût commun. Leurs objectifs sont aussi variés que la diversité des intérêts des personnes : cinéma, sports, photographie, plein air, voyage, lecture, etc.

LES ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS *Où le service du bien public prend différents visages*

Pour celui qui veut s'engager comme administrateur du bien commun et qui possède un certain intérêt ou une certaine expertise, il est important de savoir qu'il existe une panoplie d'organismes publics ou parapublics où il est possible de siéger. Ces organismes sont créés par les différents gouvernements et leurs dirigeants et administrateurs sont nommés par les élus, alors que d'autres sont plutôt issus d'une représentation démocratique.



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES *Au cœur de votre communauté locale !*

Les organismes communautaires sont des organismes à but non lucratif œuvrant dans les domaines du développement social ou de la défense des droits des personnes. Ils organisent des activités et offrent des services s'adressant directement à la collectivité. Ils ont un conseil d'administration composé majoritairement d'usagers ou de membres de la communauté et sont autonomes (par rapport à l'État) dans leurs orientations, leurs pratiques et leurs activités.

LES ORGANISMES DE COOPERATION INTERNATIONALE

Les organismes de coopération internationale, qui se présentent souvent sous l'appellation d'organismes non gouvernementaux (ONG), agissent principalement auprès des populations des pays en voie de développement pour la défense de leurs droits, la lutte à la discrimination, le développement économique, l'éducation, l'offre de soins de santé, etc.

LES ORGANISMES CULTURELS *Pour l'amour des arts et de la culture sous toutes ses formes*

Les organismes culturels peuvent prendre des formes diverses, en fonction des besoins de leurs membres ou de leur clientèle, des mandats qu'ils se donnent et, bien évidemment, des formes d'arts ou d'activités culturelles auxquelles ils s'associent (danse, musique, chant, arts visuels, arts de la scène ou de l'écran, littérature, etc.).

LES MEDIAS COMMUNAUTAIRES *Pour de l'information alternative et engagée*

Le média communautaire se distingue des autres médias par le fait qu'il favorise la participation de ses auditeurs à la propriété, à la programmation et à la diffusion de son contenu. Il diffuse de l'information destinée à la population d'une région ou d'un groupe d'individus, comme les étudiants.

Remerciements chaleureux au Forum jeunesse Mauricie qui a accepté que nous reprenions certaines sections du Guide de l'engagement Prends ta place !



Infos Pratiques

DORTOIRS

Des salles de classe (locaux 111, 113, 211, 213, 238, 242, 244, 248, 249, 251, 260, 262, 336, 338, 362) seront mises à votre disposition à titre de dortoirs (non mixtes). Dès votre arrivée, des étudiants du Collège Laflèche vous y conduiront.

Vos bagages resteront dans ces salles de classe, nous vous recommandons de ne pas y laisser d'objets précieux, comme par exemple, votre portable ou votre lecteur de fichiers musicaux (ipod). L'INM se dégage de toute responsabilité à l'égard des vols et ne pourra être tenu responsable le cas échéant.

DOUCHES

Pour prendre votre douche, il y a deux possibilités : (1) en tout temps, il est possible de prendre une douche au Centre sportif du Collège Laflèche (local G-53 et G-57) ; (2) le soir, il est possible de prendre une douche également à l'École secondaire des Pionniers située à proximité du Collège Laflèche. Nous vous recommandons d'apporter votre serviette, vos effets personnels et votre maillot de bain.

QUELQUES RÈGLES...

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du collège et à moins de 9 m à l'extérieur.
- Les fumeurs sont invités à fumer à l'extérieur du Collège à la porte 9.
- Il est interdit de posséder votre alcool ou de consommer de la drogue sur le campus du Collège.
- Il y a un système d'identification pour la consommation d'alcool (dont vous devez en assumer les frais) pour les personnes de 18 ans et plus lors de la soirée du mercredi 13 janvier à l'occasion du Cabaret citoyen.
- Une tenue sportive est obligatoire (au moins des souliers de sport) pour le gymnase.
- Passé minuit, il n'y a plus de vente d'alcool.
- Un vestiaire est à votre disposition dans la salle Monseigneur Melançon (local 148).

HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PORTES DU CÉGEP :

- Toutes les portes du Collège s'ouvrent à 7h et se ferment à minuit.
- Si vous ne dormez pas au Collège, vous devez quitter les lieux au plus tard à minuit.
- Si vous dormez au Collège, assurez-vous d'être revenu un peu avant minuit pour pouvoir y dormir.
- Il sera impossible de circuler à l'extérieur du Collège entre minuit et 7h du matin.

POUR INFORMATIONS EN CAS D'URGENCE

- Service d'animation culturelle – Local 473
- Sécurité – Adressez-vous à la réception située à l'entrée principale du Collège Laflèche (local vitré) – Téléphone : 819 375-7346
- Et tous les membres du comité organisateur de l'École d'hiver 2010 !



INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

DES CITOYENS
DES IDÉES
DES PROJETS

L'Institut du Nouveau Monde est une organisation non partisane dont la mission est de développer la participation citoyenne et renouveler les idées au Québec. Il veut inspirer l'émergence d'idées nouvelles et contribuer à la recherche de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain. L'Institut du Nouveau Monde travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. À chaque année, l'INM publie *L'état du Québec*. Il organise des Rendez-vous stratégiques pour identifier les orientations du Québec de demain (le premier a porté sur la santé, le second sur l'économie et le troisième sur la culture).

MONTRÉAL

630, rue Sherbrooke Ouest
bureau 1030
Montréal (Québec)
H3A 1E4
514 934-5999

QUÉBEC

870, avenue de Salaberry
bureau 107
Québec (Québec)
G1R 2T9
418 780-4351

TROIS-RIVIÈRES

1687, Boulevard du Carmel
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 3R8
819 375-1049, poste 444

Numéro sans frais : 1 877 934-5999